

# L'Echo Lafitollais

Bulletin d'information de la Commune de Lafitole

Janvier - Février 2015



D'azur au chevron d'or accompagné de  
trois croissants d'argent



Le conseil municipal

# L'édito du Maire : Christian DUBERTRAND

Chers Amis lafitolais,

Les fêtes de fin d'année, c'est avant tout la fête des enfants, les fêtes en famille. C'est traditionnellement la période des souhaits : **Santé, Bonheur, Espérance** pour l'année qui s'annonce.

Mais voilà, il y a déjà ce triste 7 janvier avec ces événements inqualifiables qui viennent d'endeuiller notre Nation et au-delà. Toutes nos belles dispositions sont transformées en **Angoisse et Tristesse**.

Mais qui aurait cru, qu'au travers de ces trois mots : « **Je suis Charlie** », les Français qui se reconnaissent dans les principes de notre démocratie se rallient spontanément ? Que tous les citoyens qui, au-delà de leur sensibilité morale, politique ou personnelle puissent s'unir pour que notre liberté d'expression continue d'exister !

Ce rassemblement constitue une réponse citoyenne exceptionnelle par son ampleur, sa dignité et sa détermination. Elle solidifie notre République et doit nous faire retrouver **l'espoir nécessaire et une confiance inébranlable** pour construire un avenir dans la sérénité.

L'année 2014 aura été marquée par la mise en place d'une nouvelle équipe municipale avec notamment l'entrée de six nouveaux conseillers municipaux lesquels ont très rapidement pris leurs marques.

2014 aura vu la finition des travaux de notre école (bungalow, changement des huisseries, aménagements divers, etc..) ainsi que la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (élaboration d'un PEDT, création d'ateliers périscolaires, recherches d'intervenants), des travaux de voirie (l'élargissement de la rue de la Fontaine, la rénovation de la rue Perramon.). Notre cimetière a également fait l'objet de divers objectifs : une procédure de récupération de sépultures a été engagée, des travaux complémentaires suivront dans les années à venir : ossuaire, sécurisation de la partie pentue, clôture sud, columbarium, etc...

2014, c'est aussi l'agrandissement de l'Assemblée Communautaire dénommée désormais « **Communauté de Communes du Val d'Adour et du Madiranais** » (CCVAM), soit 19 communes.

J'adresse un grand remerciement à toutes les associations qui, tout au long de l'année, animent notre commune avec dévouement. Quelles que soient leurs spécialités, elles n'ont qu'une envie : faire partager leur passion.

En ce début d'année 2015, au-delà des événements qui l'ont déjà si durement attristée, je présente tous mes vœux de bonheur et de santé à l'ensemble de vous tous.

2015 ! Année fastueuse pour notre dynamique doyen Georges DEQUERST qui, ne l'oublions pas, fêtera ses 100 ans le 18 février.

Enfin, je vous invite à parcourir ce nouvel exemplaire du journal municipal.

Bonne lecture !

# L'écho du Conseil Municipal

## **1- La Mairie**

Le recensement de la population a commencé le 15 janvier et s'achèvera le 14 février 2015. **Mme Sabrina LEGRAND** est votre agent recenseur, merci de lui réserver un bon accueil.

### Les horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 14h30 - 19h30      Mercredi : 8h30 - 12h30

Jeudi : 15h00 - 19h00      Vendredi : 14h00 - 18h00

Téléphone : 05-62-96-41-47      Mail : [mairie.lafitole@wanadoo.fr](mailto:mairie.lafitole@wanadoo.fr)

## **2- L'École et la garderie communale**

**Marjorie PELAEZ**, nouvelle professeure des écoles et **Marie FAVRE**, directrice de l'école, s'occupent respectivement des élèves du cycle II et du cycle III.

Nous enregistrons une légère baisse des effectifs : on compte **31 écoliers au primaire** : 19 au cycle II ( 9 en grande section, 3 au CP, 7 au CE1 ) et 12 élèves au cycle III ( 5 en CE2 , 2 en CM1 et 5 en CM2 ). La garderie compte 8 élèves,

**Isabelle BELLARDI** gère la garderie fréquentée par les élèves en moyenne et petite section. Elle seconde **Marjorie Pelaez** le matin en tant qu'ATSEM étant donné le nombre plus important d'enfants dans cette classe.

**Marie-Ange GARCIA** anime la garderie scolaire le matin , dès 7h30 et le soir de 16h30 à 18h00. Elle surveille les repas à la cantine et prend en charge les enfants de la garderie quand **Isabelle Bellardi** est en cycle II.

**Marie-Laure BOULANGER** seconde **Marie-Ange** et effectue l'entretien des classes.

Des travaux ont été réalisés pendant les vacances afin d'améliorer les conditions de travail des enfants : changement des tables à la cantine, dans les classes , pour l'informatique , achat de tapis , meubles à casiers, changement de la porte d'accès à l'intérieur des locaux...

La réforme des rythmes scolaires s'est mise en place en septembre 2014 ainsi que les TAP (Temps d'Activités Périscolaires ). Tous les mardis et les vendredis de 15h à 16h30, les élèves participent à des ateliers tels que percussion , poterie , occitan , informatique, découverte des métiers, gymnastique , relaxation, etc...

La compétence école, extra scolaire et périscolaire, garderie, cantine, TAP, transport est désormais prise en charge par la Communauté des Communes depuis le 1er janvier 2015.

Les dépenses financières concernant le fonctionnement et les investissements sur tout ce qui a trait à l'école sont désormais prises en charges par la CCVAM.

De même les recettes ( participations pour la cantine, la garderie, fonds d'amorçage pour les TAP...) sont transférées à la CCVAM.

Toutefois certaines petites dépenses listées ainsi que les contrats de maintenance restent à la charge de la commune, De même le Maire de la commune reste le décideur pour son école.

**Nous rappelons la règle d'accueil des enfants à la garderie :**

Cinq dates de rentrée sont possibles après chaque période de vacances à condition que les enfants aient 3 ans et soient propres.

**Exception :** Les enfants faisant 3 ans après la date de rentrée pourront être admis par anticipation à condition de faire leur 3 ans dans la période comprise avant les vacances qui suivent. Exemple : Tout enfant, propre, faisant 3 ans avant les vacances de Noël pourra entrer après les vacances de Toussaint mais pas en septembre. Idem pour les autres périodes.

Les inscriptions à la garderie sont prises uniquement à la Mairie avec un dossier complet composé d'une photocopie du livret de famille et du livret de santé, une attestation d'assurance, le nom des personnes à prévenir en cas de problème et une information sur les allergies éventuelles.

L'enfant ne pourra accéder à la garderie qu'avec une attestation d'inscription signée par la Mairie.

### **3- L'Agence Postale Communale et la bibliothèque : ( 05 62 37 72 61 )**

Mme Sabrina LEGRAND est toujours en charge de l'Agence Postale Communale et de la bibliothèque.

Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

La bibliothèque bénéficie depuis janvier du Pôle d'Excellence Rurale décerné par la bibliothèque départementale des Hautes Pyrénées ce qui a pour effet de faciliter le prêt de livres et d'avoir à disposition du matériel utile au développement culturel de tous. Mme Legrand durant l'année suivra des formations visant à promouvoir la bibliothèque. Nous vous rappelons par ailleurs que l'inscription et le prêt de livres sont entièrement gratuits.

### **4- La Voirie**

Un programme de réfection de la voirie va être engagé en 2015 et 2016 pour un montant total de travaux estimé à 75528,70 euros HT selon des devis établis par la DDT ( Direction Départementale des Territoires ). Il comprend la rue de la Hardette, la rue du Château, le Chemin de Bordun et la rue Lartigue,

Un appel d'offres sera lancé le moment voulu, pour l'instant une demande de subvention auprès du Conseil Général est effectuée.

## 5 - Autres travaux

Un autre programme de travaux a été lancé afin de le présenter au FAR ( Fonds d' Action Rurale ) : l'isolation extérieure du mur ouest de la Poste où est situé un logement communal, le remplacement de la porte de la Bibliothèque, la construction d'un ossuaire communal au cimetière, l'achat de mobilier urbain ( des bancs ), des travaux de rénovation au complexe sportif ( ballon d'eau chaude, équipement de la cuisine ). Le montant de tous ces travaux s'élève à 18 494,77 euros .

## 6- La sécurité

«Nous rappelons qu'il est important de respecter la signalisation et que la vitesse est limitée en agglomération à 50 km/heure »

Divers panneaux signalétiques sont envisagés pour augmenter la sécurité de nos concitoyens ainsi que des marquages au sol.

La rue descendante entre la Poste et la Fontaine doit être mise en interdiction de passage de véhicule vue sa dangerosité. Elle restera accessible aux piétons.

## 7- La Forêt

Un technicien de l'ONF, Office national des Forêts, nous a délivré une coupe d'affouage d'environ 60 m<sup>3</sup> sur la plantation de frênes d'une valeur de 1122 euros.

Les peupliers le long de l'Adour ont fait l'objet de deux propositions d'achat : GUERNICA ( 16000€ ) SEBSO ( 11000€ ). La vente a été adjugée à GUERNICA. La coupe est prévue ce mois de février.

De même, trois chênes morts représentant un réel danger, situés sur la parcelle devant chez Jean-Raymond BIROU, ont été proposés par l'ONF pour être abattus. La société CANADELL a fait une proposition à 140€ le m<sup>3</sup>.

## 8- Le Complexe Sportif

Le tournoi de Pala a réuni cette année 128 équipes soit plus de 250 joueurs de divers départements ( 65, 64, 32, 40 ). Pendant 4 mois, des matchs ont eu lieu du lundi au vendredi à partir de 18h00 et jusque tard dans la soirée. Il a fallu pour l'organisation de celui ci une vingtaine d'arbitres du Club de Lafitole et du Club de Vic en Bigorre. Des repas à 10 € y ont été servis du lundi au vendredi.

Le complexe sportif est ouvert à tous : n'hésitez pas à venir encourager les joueurs ou à découvrir ce sport.

L'école de pelote, composée d'une trentaine d'enfants, est assurée par le club de Vic-en-Bigorre le samedi matin de 9h30 à 12h30. Les enfants intéressés peuvent se renseigner auprès de Jean Philippe Noguez : Tél : 06 64 90 64 22

### Quelques résultats :

Féminines 2 : Gagnantes Mme Lamarque et Mme Lacoste

Féminines 1 : Gagnantes Mme Petrisans et Mme Ara

4<sup>ème</sup> : Gagnants M. Jouanna et M. Guiret

3<sup>ème</sup> B : Gagnants M. Ponsan et M. Paloque

3<sup>ème</sup> A : Gagnants M. Vignes et M. Tarbes

2<sup>ème</sup> B : Gagnants M. Cottavoz et M. Pedelacq

2<sup>ème</sup> A : Gagnants M. Khellouf et M. Philippe

Bravo également à nos deux jeunes Lafitolais qui sont allés jusqu'en demi finale : **Arnaud Casagrande et Matthieu Posterle.**

A noter : Une réunion spécifique sera tenue en ce début d'année pour mettre à plat le fonctionnement du complexe sportif et élaborer une nouvelle charte.

### **9- Le cimetière**

La procédure de récupération des concessions a commencé depuis novembre et suit son cours. Des travaux de rénovation de mise en sécurité et d'accessibilité à certains endroits du cimetière sont à l'étude, la construction d'un ossuaire dans l'ancien cimetière l'est également ainsi que sa réhabilitation.

### **10- La communauté des Communes du Val d'Adour et du Madiranais (CCVAM)**

Le maire et le premier adjoint M Guesdon sont nos deux représentants à la CCAVM. Le fonctionnement est établi à partir de trois niveaux :

niveau 1 : les statuts

niveau 2 : l'intérêt communautaire

niveau 3 : le règlement intérieur

Les statuts qui forment le niveau 1 doivent être approuvés par les communes membres c'est-à-dire par les deux tiers au moins des conseillers municipaux des communes représentant plus de la moitié de la population de celles-ci.

L'intérêt communautaire ( niveau 2 ) et le règlement intérieur ( niveau 3 ) sont approuvés par le Conseil Communautaire.

De nouvelles compétences ont été approuvées en matière d'aménagement de l'espace, de protection et de mise en valeur de l'environnement et en matière d'accessibilité.

Nous rappelons que la compétence école est entrée en vigueur le 1er janvier 2015

## Informations diverses

1 - Il est rappelé aux agriculteurs que les bouches d'arrosage situées en bordure de parcelles doivent être suffisamment repérables (jalon de couleur ou autres...) afin que l'épaveuse ne les détruise pas. Dans le cas d'une insuffisance de repérage, la destruction n'est pas prise en charge par l'assurance de l'entreprise de débroussaillage.

2 - Un récupérateur de textiles est installé en haut de la poste, près de la boîte aux lettres. Un récupérateur de bouteilles en verre se trouve derrière le complexe sportif. Merci de ne pas laisser de déchets auprès de ces lieux.

3 - Les archives départementales des Hautes Pyrénées sont en train de numériser un certain nombre de documents présentant un intérêt pour l'histoire des communes. Vous pouvez déjà consulter certains documents sur le site : [www.archivesenligne65.fr](http://www.archivesenligne65.fr)

4 - Pour preuve que la citoyenneté intéresse aussi les plus jeunes et commence à tout âge, sachez que deux jeunes Lafitolaises, scolarisées au collège de Maubourguet, ont été élues au Conseil Général des Jeunes : Melle Chloé BECHADE et Melle Loréane LEGRAND.

Pour en savoir plus sur le Conseil Général des Jeunes, réplique de ce que font les adultes, leurs projets, leurs actions : <http://www.cgj65.fr/>

5 - Un correspondant Défense a été nommé par le Conseil municipal : il s'agit de Vincent LEGRAND. C'est le référent communal auprès des services de la Défense nationale (armées)

6 - Rappelons qu'un blog sur notre village administré par Mme Legrand Sabrina existe, en voici l'adresse : <http://lafitole.blogit.fr/index.html>.

N'hésitez pas à lui faire part de vos idées pour celui-ci.

Un autre blog très intéressant, administré par Gilles Lepers vous explique également l'histoire du village, sa géographie, sa faune, sa flore : <http://lafitole.jimdo.com/>

7 - L'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat.

Cette opération initiée par la communauté de communes du Val d'Adour en 2007 a été prolongée jusqu'en juin 2015.

Cette opération a pour but de mobiliser des aides financières en direction :

- ◆ des propriétaires occupants en vue de la réhabilitation de leur maison d'habitation
- ◆ des propriétaires bailleurs privés pour rénover ou créer des logements locatifs conventionnés.

L'OPAH cible particulièrement l'amélioration de la maîtrise de l'énergie des habitations, l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées, la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

Le cabinet ALTAÏR a de nouveau été retenu par l'appel d'offres pour réaliser le suivi animation. Le cabinet reçoit sans rendez-vous à la mairie de Maubourguet le premier et troisième jeudi de chaque mois de 9h à 11h.

8 - La commune est fière d'annoncer que bientôt elle comptera parmi elle un centenaire en la personne de M. Georges Dequerst. A cette occasion, le Conseil Municipal lui décernera une médaille en présence de sa famille et de ses amis.

## Manifestations 2014

Il y a un an, l'Adour débordait un peu partout dans Lafitole.

L'Adour en face de chez M.BIROU



L'Adour sous les chênes



### 1 - La fête du village de Pentecôte : 7 et 8 juin 2014



Une grande réussite cette année puisque chaque tranche d'âge a participé à une activité : concours de pétanque pour les adultes, une après midi jeux et animation avec distribution de cadeaux et goûter offert aux enfants, le samedi soir le traditionnel bal animé par une sono.





Le dimanche, la sérénade a parcouru le village en musique pour s'arrêter en fin de journée au complexe sportif où un apéritif tapas très apprécié par la population a été servi.



## **2 - Journée indienne : 5 juillet 2014**

Merci beaucoup à M.BRAVO Joachim et à Sonia du Western Paradise d'avoir animé avec succès cette journée indienne pour clôturer l'année scolaire.

Un vrai tipi a été monté près du complexe et les enfants ont pu découvrir des objets typiques de la

culture indienne sous les conseils avertis d'un professionnel en la personne de M.BRAVO.



Le Western Paradise a, quant lui, proposé gratuitement des balades en poneys et nous a offert une démonstration de dressage.

La journée s'est clôturée par un repas « américain » composé d'un chili con carne.

## **3 - Nuit des étoiles : 6 Août 2014**



Pour la première fois, l'office de tourisme a invité la population à participer à une nuit des étoiles. En fin de journée, une balade guidée par M. Lepers a été organisée dans la forêt du Marmajou suivie d'un pique nique durant lequel quelques producteurs et artisans locaux ont présenté leurs produits. A la nuit tombée, avec les explications d'un professionnel, le ciel étoilé a été admiré.

#### 4 - Le repas du lavoir : 31 Août 2014

Notre traditionnel repas de la convivialité a eu lieu le dimanche avant la rentrée des classes au même endroit que les années précédentes.

Un peu plus de 150 personnes ont profité de cette belle journée pour se retrouver entre voisins et amis. Ce fut aussi l'occasion pour les nouveaux arrivants de faire connaissance avec une grande partie du village.



#### 5 - Commémoration du 11 Novembre 2014

Cette année, la commémoration a été particulièrement suivie par la population.

Pour marquer le centenaire du début de la Première Guerre mondiale, notre conseillère municipale Nicole MINGUEZ a fait des recherches sur les 24 poilus inscrits sur le monument aux morts du village à partir des registres de décès et de naissances de Lafitole et des registres de matricule de l'armée. Ceux ci sont disponibles en ligne sur le site des archives départementales.

Avec l'aide de Nadine Bertini et de Mme Lejeune qui a conservé les lettres de son grand-père Paul Laporte, elle a réalisé une exposition très intéressante sur cette guerre qui a coûté tant de vies.



D'autre part, les enfants de l'école avaient été aussi sollicités pour participer à la commémoration. Ils ont travaillé sur les documents préparés par Mme Minguez, ont préparé une petite fiche biographique pour chacun, ont dessiné le monument aux morts et ont lu un livre sur la guerre : *Deux fils de la Grande Guerre* de Gérard Hubert-Richou.

Le jour du 11 novembre, après lecture de la lettre du ministre et le dépôt d'une gerbe, Monsieur le Maire a nommé chaque poilu : un par un les élèves se sont avancés pour présenter la vie de ce



soldat, le lieu où il était mort tout en déposant une fleur au pied du monument . Tous les élèves ont ensuite chanté la Marseillaise, reprise en musique par deux jeunes filles à la trompette et au saxophone .



Ce moment a été très émouvant et la foule présente a été touchée par cet hommage.

La commémoration s'est achevée par un vin d'honneur offert par la mairie.

### 6 - La fête du cheval : 7 décembre 2014

Comme chaque année cette fête a proposé plusieurs parcours pédestre, équestre et VTT. En fin de matinée, au retour des participants, le Galop Lafitolais a organisé un spectacle avec « Terre de Cheval » pour fêter ses 10 ans.



Le Père Noël est venu en calèche rendre visite aux plus petits à la fin du spectacle, leur offrant quelques petites surprises.

Après un apéritif bien mérité, le repas a eu lieu, près de 200 personnes y ont participé cette année. Un accordéoniste venu spécialement de Loire Atlantique s'est déplacé pour l'occasion afin d'animer le repas, sans oublier Carlina et le SOM danse venues danser le flamenco. Un anniversaire très réussi !



## 6 - Le repas des aînés : 21 décembre 2014



Avec une nouvelle équipe de la commission de l'aide sociale, les aînés ont partagé un excellent repas ce dimanche 21 décembre. Un soin particulier a été apporté à la décoration pour rendre cette journée encore plus chaleureuse : de jolies nappes blanches en tissu, des pommes de pin argentées, du houx, des bougies et autres objets rappelant la saison des fêtes.

Cécile FRAYRES est venue jouer quelques airs d'accordéon ce qui a enchanté l'assistance.

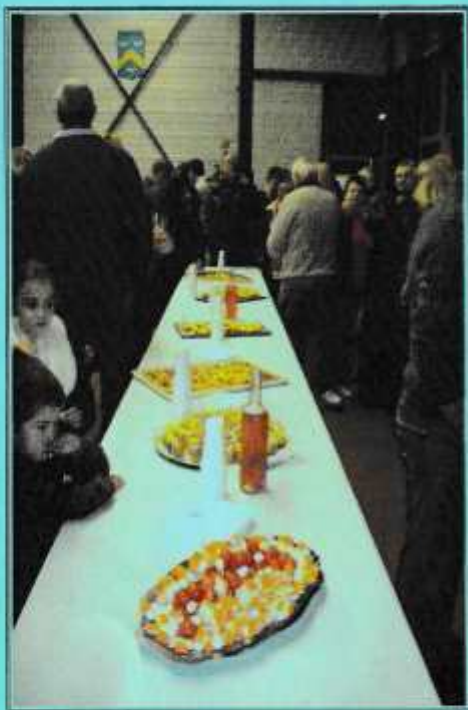
## 7 - Les vœux du Maire et apéritif dînatoire 10 janvier 2015

Cette soirée conviviale a réuni comme d'habitude les Lafitolais. Avant de présenter ses vœux, Monsieur le Maire a rendu hommage aux 17 personnes décédées dans les attentats terroristes de Paris et l'assemblée a observé une minute de silence.

Une exposition a été prêtée par la Mairie de Lascazères sur les différentes unes et caricatures de Charlie Hebdo.



Après le bilan de l'équipe municipale, le maire a invité Monsieur Frédéric RÉ, Président de la Communauté des Communes, à dire quelques mots.



La soirée s'est clôturée comme de coutume par un apéritif dînatoire et la dégustation des galettes des rois.



# État Civil

## Mariage de :

*Carnet Blanc*

Maxime RIVIERE et Aurélie LAFFITTE MATALAS le 2 Août 2014

## Bienvenue à :

*Carnet Rose ou Bleu*

JOURDAN Mathéo le 7 Mars 2014

CASTERA Mai-Ly le 13 Mai 2014

GUILHAS Isia le 11 Juillet 2014

BEAURY LESELLIER Emmy le 2 Août 2014

PERE Noëlle le 10 Août 2014

ISRAEL Léo le 29 Août 2014

## Condoléances aux familles :

*Carnet Noir*

PEDEBIDOU Emilienne née LALANNE le 9 Février 2014

PUJO René le 24 Juin 2014

REINHARD Paul le 9 Octobre 2014

COLLET Mario le 30 Décembre 2014